

S'allier pour durer : nouvel axiome de la stratégie française au Sahel

Ilan GARCIA

Diplômé d'un Master 2 recherche en histoire de la décolonisation à Sorbonne-Université. Membre du comité de rédaction de Nemrod-ECDS. Il a travaillé pour différents ministères français, notamment dans le golfe de Guinée.

Nous sommes le 17 février 2022. À l'Élysée, le Président Emmanuel Macron vient de prendre la parole ⁽¹⁾. À ses côtés, figurent Nana Akufo Addo, président du Ghana et actuel président de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao), Macky Sall, président du Sénégal et président en exercice de l'Union africaine (UA), ainsi que Charles Michel, président du Conseil européen. À l'annonce faite ce jour-là, celle de la fin de l'opération *Barkhane*, l'une des opérations extérieures les plus longues de la V^e République s'ajoute un autre message : la présence française en Afrique, et plus particulièrement au Sahel ⁽²⁾, se fera en étroite coordination avec les partenaires étatiques et institutionnels.

Parmi les plus pauvres au monde ⁽³⁾, les pays du Sahel partagent un ensemble de difficultés qui s'imbriquent de façon plus ou moins intelligible : trafics, explosion démographique, pression accrue sur les ressources, crise de gouvernance, etc., dont les effets les plus visibles sont la montée de l'extrémisme violent et la contestation croissante des autorités régaliennes. La violence qui en résulte s'est très largement diffusée, créant une vaste aire d'instabilité qui menace de s'étendre aux frontières méridionales de l'Europe, et menace en conséquence les intérêts de sécurité de la France. Celle-ci a été clairement identifiée par le *Livre blanc* de 2013 au titre des « risques de la faiblesse » ⁽⁴⁾, qui se distinguent des « menaces de la force » résultant des jeux de puissances entre acteurs étatiques.

Face à ces risques, la stratégie adoptée par Paris consiste à déployer un lien « sécurité-développement », dans le cadre d'une approche dite « globale ». Outre la

⁽¹⁾ ÉLYSÉE, « Déclaration conjointe sur la lutte contre la menace terroriste et le soutien à la paix et à la sécurité au Sahel et en Afrique de l'Ouest », 17 février 2022 (www.elysee.fr/).

⁽²⁾ Le Sahel désigne le rivage (*al sābil*) qui borde au nord les pays du Sahara, et au sud les États côtiers du Golfe de Guinée. Dans son acception large, il part de la Mauritanie et se prolonge à l'est jusqu'en Érythrée. Depuis le lancement de l'opération *Serval* en 2013, on tend à restreindre cet espace à la Bande sahélo-saharienne (BSS), comprenant les cinq pays du G5 Sahel (Mauritanie, Burkina Faso, Niger, Tchad et Mali, avant son retrait le 15 mai 2022).

⁽³⁾ À titre d'exemple, le Burkina Faso est le 144^e pays sur 157 dans l'indice du capital humain établi par la Banque mondiale en 2022 (<https://www.banquemondiale.org/fr/country/burkinafaso/overview>).

⁽⁴⁾ MINISTÈRE DES ARMÉES, *Livre blanc sur la Défense et la Sécurité nationale 2013*, p. 39 (http://www.livreblancdefenseetsecurite.gouv.fr/pdf/le_livre_blanc_de_la_defense_2013.pdf).

S'allier pour durer :
nouvel axiome de la stratégie française au Sahel

présence militaire, l'un des principaux instruments de cette stratégie repose sur la bonne articulation des nombreux acteurs locaux : États, institutions et réseaux. À cette fin, la France assume un rôle de nation-cadre, en raison de son histoire spécifique avec la région. Toutefois, elle doit affronter à cet égard un obstacle de taille : le stigmate de la « Françafrique »⁽⁵⁾, employé pour la première fois par le président ivoirien Houphouët-Boigny pour désigner de façon positive la relation entre la France et l'Afrique, et dont les connotations « néocoloniales » sont aujourd'hui instrumentalisées sur le terrain de la lutte informationnelle par de nombreux acteurs étatiques (Chine, Russie, Turquie) pour mieux délégitimer la présence française sur le continent⁽⁶⁾.

Alors que la France cherche à renouveler son offre stratégique dans le cadre de l'« après-*Barkhane* »⁽⁷⁾, le cas sahélien donne à voir la difficile coordination des partenariats en matière de sécurité. En première ligne sur le plan militaire et diplomatique, Paris cherche aujourd'hui à sortir du face-à-face politique qui a longtemps prévalu avec les gouvernements africains, en intégrant de nouveaux acteurs. Cette stratégie d'ouverture vise à réduire le coût économique et politique des interventions, au risque de favoriser un « embouteillage sécuritaire », pour reprendre le terme forgé par la chercheuse Alice Hills⁽⁸⁾. Dans ces conditions, la tentative française d'europaniser la sécurité du Sahel permet aussi d'entrevoir la profondeur des alliances sur le continent. Les enjeux sont autant politiques, économiques, que symboliques, alors que de nouveaux compétiteurs extra-continentaux avancent leur agenda de puissance et tentent de déstabiliser l'action sécuritaire, diplomatique et en matière de développement de la France dans l'une de ses zones historiques d'influence.

La France face aux recompositions politiques à l'œuvre au Sahel

La France peut se prévaloir d'une position diplomatique unique en Afrique. Elle dispose de quarante-six ambassades sur le continent et de vingt-six missions de défense en charge de quarante-neuf pays⁽⁹⁾ pour cinquante-quatre États, ce qui lui confère une grande influence et contribue à son rayonnement. Ce positionnement correspond à plusieurs catégories de forces françaises stationnées en permanence outre-mer et à l'étranger. On distingue les forces de souveraineté, déployées dans nos territoires ultra-marins, et les forces de présence, déployées soit dans nos « bases opérationnelles avancées » de Côte d'Ivoire, de Djibouti ou des Émirats arabes unis, soit dans nos « pôles opérationnels de coopération » du Gabon ou du Sénégal. On voit ainsi se dessiner en creux la carte des intérêts français, entre l'Afrique de l'Ouest et la Corne de l'Afrique. Leurs actions se divisent en deux catégories : la coopération structurelle

⁽⁵⁾ ALLENO Kevin, « La “Françafrique”, instrument d'un *soft power* associatif et “stigmate” pour la politique africaine de la France », *Relations internationales*, vol. 182, n° 2, 2020, p. 99-113.

⁽⁶⁾ AIRAULT Pascal, « Russie-France : la guerre de l'information se déplace en Afrique », *L'Opinion*, 20 mars 2022 (<https://www.lopinion.fr/international/russie-france-la-guerre-de-linformation-se-deplace-en-afrique>).

⁽⁷⁾ BANSEPT Laurent et TENENBAUM Élie, « Après *Barkhane* : repenser la posture stratégique française en Afrique de l'Ouest », *Focus stratégique* n° 109, Institut français des relations internationales (Ifri), mai 2022 (www.ifri.org/).

⁽⁸⁾ HILLS Alice, « Somalia Works: Police development as State building », *African Affairs*, vol. 113, n° 450, 2014, p. 88-107 (<https://dro.dur.ac.uk/>).

⁽⁹⁾ MINISTÈRE DES ARMÉES, « Une zone à enjeux », 2022 (www.defense.gouv.fr/).

S'allier pour durer :
nouvel axiome de la stratégie française au Sahel

relevant du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et mise en œuvre par la Direction de la coopération de sécurité et de défense (DCSD), d'une part, et la coopération opérationnelle, relevant du ministère des Armées, d'autre part. La première a pour but de renforcer les capacités des armées africaines (équipements et formation à leur utilisation), tandis que la seconde vise à les entraîner, et ce jusqu'au combat dans le haut du spectre, notamment dans le cadre du partenariat militaire opérationnel ⁽¹⁰⁾.

Pendant les deux dernières décennies, le nouveau mot d'ordre de la politique africaine de la France était la réduction budgétaire. Cette révision des ambitions françaises, confirmée par le *Livre blanc* de 2013, s'était déjà traduite dans la renégociation des accords de défense entre 2008 et 2012. Outre la volonté d'afficher une transparence en rupture avec les clauses secrètes et léonines des accords précédents, supposés caractériser la « Françafrique », il s'agissait surtout d'aider les pays d'Afrique subsaharienne à mettre sur pied leur propre système de sécurité collective ⁽¹¹⁾. L'action de la France comportait, en outre, une dimension multilatérale : l'objectif était d'associer d'autres pays africains ou européens aux partenariats de défense, ainsi que les institutions de l'Union européenne (UE) et de l'Union africaine et les ensembles sous-régionaux de cette dernière ⁽¹²⁾.

Face à la rapide dégradation du contexte sécuritaire malien, le président par intérim Dioncounda Traoré a adressé une demande d'assistance à la France en janvier 2013 ⁽¹³⁾. La rapidité de la réponse française a fait de l'opération *Serval* un véritable succès ⁽¹⁴⁾. Cependant, l'opération *Barkhane*, qui lui succède en juillet 2014, est loin de recueillir la même approbation. À une intervention limitée avec des objectifs clairement définis, succède une intervention menée au nom de notions plus abstraites, comme la « lutte contre le terrorisme » ⁽¹⁵⁾. Or, au Sahel et au Mali plus particulièrement, la rhétorique du terrorisme n'a pas le même sens que pour les gouvernants français ⁽¹⁶⁾. Surtout, cette menace ne représente qu'une des nombreuses facettes sécuritaires qui troublent la zone. Ainsi, entre 2016 et 2020, les djihadistes ont causé environ 40 % des morts violentes, le reste se partageant entre violences communautaires et exactions des forces de sécurité ⁽¹⁷⁾. L'incapacité, réelle ou perçue, de la France et plus généralement de la communauté internationale à juguler les violences dans la sous-région a produit une contestation croissante de la part des populations ⁽¹⁸⁾. En conséquence, cette difficulté

⁽¹⁰⁾ VIDAL Alain, « Le partenariat militaire opérationnel aujourd'hui », *Brennus 4.0, Lettre d'information du CDEC*, avril 2019 (https://www.penseemiliterre.fr/ressources/30114/50/le-pmo_col-vidal.pdf).

⁽¹¹⁾ Concernant huit pays : Cameroun, République centrafricaine, Comores, Côte d'Ivoire, Djibouti, Gabon, Sénégal et Togo. Ces accords révisés substituent le partenariat de défense et de sécurité à la traditionnelle assistance militaire.

⁽¹²⁾ COMMISSION DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, DE LA DÉFENSE ET DES FORCES ARMÉES, *La présence de la France dans une Afrique convoitée* (Rapport d'information n° 104), Sénat, 29 octobre 2013 (www.senat.fr/).

⁽¹³⁾ Il s'agissait alors de contrer l'offensive des groupes djihadistes du Nord-Mali qui se dirigeaient vers Bamako.

⁽¹⁴⁾ EVRY (D') Antoine, « L'opération *Serval* à l'épreuve du doute : vrais succès, fausses leçons », *Focus stratégique*, Institut français des relations internationales (Ifri), juillet 2015 (www.ifri.org/).

⁽¹⁵⁾ Sur la critique de l'usage du concept de terrorisme dans la guerre malienne de la France, voir PÉROUSE DE MONTCLOS Marc-Antoine, *Une guerre perdue. La France au Sahel*, JC Lattès, 2020, 227 pages.

⁽¹⁶⁾ Au Sahel, les opposants au pouvoir politique peuvent être qualifiés de terroristes, de même que les groupes sécessionnistes tels que les Touaregs de l'Azawad dans le Nord-Mali. Cette porosité est moins marquée pour Paris, qui se focalise sur les djihadistes.

⁽¹⁷⁾ LUENGO-CABRERA José, *Burkina Faso, Mali & Niger: Civilian Fatalities by Type of Perpetrator*, 12 janvier 2022 cité par BANSEPT Laurent, TENENBAUM Élie, *op. cit.*, p. 40.

S'allier pour durer :
nouvel axiome de la stratégie française au Sahel

contraint toujours plus l'action sécuritaire française sur place. Dernier exemple en date, le développement du sentiment anti-français, cultivé également par la Russie au Mali ⁽¹⁹⁾ a permis au régime malien dit « de transition » de construire sa légitimité contre un bouc-émissaire tout désigné. La dénonciation unilatérale, le 2 mai 2022, du traité franco-malien de coopération en matière de défense de 2014 constitue le dernier épisode en date de cette longue escalade ⁽²⁰⁾.

Bien que la France ne soit pas la seule puissance présente au Sahel, elle n'en concentre pas moins une large part des griefs quant à l'évolution de la situation sécuritaire locale, précisément à cause de son implication historique dans la région. Partant de ce constat, la refonte du dispositif *Barkhane* entend passer d'un modèle « d'opération extérieure » à un partenariat opérationnel plus imbriqué avec les armées locales, en renouvelant l'offre stratégique et en allégeant l'empreinte française ⁽²¹⁾. Cette manœuvre implique alors un redéploiement, notamment au Niger et dans les pays côtiers du Golfe de Guinée, nouveaux théâtres d'expansion du djihadisme ⁽²²⁾. Le Niger, qui accueille déjà un large contingent français, constitue la pièce maîtresse de « l'après-*Barkhane* ». Cette situation n'est pas sans risque pour le président Mohamed Bazoum, dont la francophilie ne fait pas l'unanimité, ni au sein de son gouvernement, ni parmi sa population ⁽²³⁾.

La stratégie partenariale de la France, entre européanisation et africanisation

Que ce soit à l'occasion du Sommet de Pau, le 13 janvier 2020 ⁽²⁴⁾, ou de celui de N'Djamena, le 15 février 2021 ⁽²⁵⁾, la France n'a eu de cesse d'essayer d'impliquer davantage l'Europe dans la sécurité sahélienne ; ses efforts en la matière se sont poursuivis en 2022, à l'occasion de la Présidence française du Conseil de l'Union européenne (PFUE) ⁽²⁶⁾. L'européanisation est un élément majeur de la politique africaine de la France depuis plus de vingt ans, car elle permet de diminuer le coût économique et politique de la présence française en Afrique. Si les risques d'extension de la dégradation sécuritaire au Sahel sont appréhendés par les pays d'Europe méridionale, la

⁽¹⁸⁾ MACLEAN Ruth, « "Non à la France" une revendication qui enfle en Afrique », *The New York Times*, 14 avril 2022 (<https://www.nytimes.com/fr/2022/04/14/world/africa/francafrique-mali-barkhane-senegal.html>).

⁽¹⁹⁾ AIRAULT Pascal, *op. cit.*

⁽²⁰⁾ AGENCE FRANCE PRESSE (AFP), « Au Mali, la junte rompt les accords de défense avec la France et l'Europe », *Le Monde*, 3 mai 2022 (www.lemonde.fr/).

⁽²¹⁾ LARCHER Laurent, *Opération Barkhane : partir du Mali pour mieux rester dans le Sahel*, *La Croix*, 6 juin 2022 (<https://www.la-croix.com/Monde/Operation-Barkhane-partir-Mali-mieux-rester-Sahel-2022-06-06-1201218627>).

⁽²²⁾ PELLERIN Mathieu, « Les pays côtiers d'Afrique de l'Ouest, Nouvelle terre d'expansion des groupes djihadistes sahéliens ? », *Notes de l'Ifri*, février 2022 (www.ifri.org/).

⁽²³⁾ À cet égard, les réactions dans la presse suite aux événements survenus lors du blocage d'un convoi de *Barkhane* à Téra au Niger en novembre dernier sont éloquentes. Voir TOURÉ Frédéric Ange, « Niger : Mohamed Bazoum toujours à la remorque de la France », *Le journal de l'Afrique*, 23 décembre 2021 (<https://lejournaldeafrique.com/>).

⁽²⁴⁾ DOUCE Sophie, LARGERIE Paul, « G5 Sahel : le Sommet de Pau n'a pas fait taire les critiques au Burkina et au Mali », *Le Monde*, 14 janvier 2020 (www.lemonde.fr/).

⁽²⁵⁾ VINCENT Élise, « G5 Sahel : l'avenir de l'opération "*Barkhane*" au menu du Sommet de N'Djamena », *Le Monde*, 15 janvier 2021.

⁽²⁶⁾ La France a présidé le Conseil de l'Union européenne du 1^{er} janvier au 30 juin 2022. Il s'agit d'une présidence tournante entre tous les membres de l'Union européenne, pour une durée de 6 mois.

S'allier pour durer :
nouvel axiome de la stratégie française au Sahel

situation reste différente pour le reste des pays européens, dont le regard est principalement tourné vers l'est, et tout spécialement vers la menace russe. Malgré tout, on peut noter un effort européen croissant à destination de l'Afrique dans la première décennie des années 2000 – et plus particulièrement vers le Sahel à partir de 2010⁽²⁷⁾ – si bien que l'UE est devenue aujourd'hui le principal bailleur de fonds de la région⁽²⁸⁾. Dans un registre similaire, sur les dix-sept missions de la Politique de sécurité et de défense commune (PSDC), neuf ont lieu en Afrique, dont cinq au Sahel⁽²⁹⁾. L'implication des Européens au Sahel auprès des forces locales a eu pour point d'orgue la mise en place de la force européenne *Takuba* entre 2019 et 2021. En dépit des difficultés rencontrées, corrélées à la dégradation des rapports franco-maliens⁽³⁰⁾, *Takuba* témoigne de la capacité d'entraînement de la France dans la région, dans la perspective de favoriser des « solutions africaines aux problèmes africains »⁽³¹⁾.

L'Union africaine est également un acteur sécuritaire fondamental de la région. Dès 2001, son acte constitutif⁽³²⁾ marque une rupture de paradigme, au sens où le principe de « non indifférence » remplace le principe de non-intervention, lequel prévalait depuis les indépendances⁽³³⁾. Ainsi, la première réponse de l'UA aux défis sécuritaires du continent a été avant tout politique et normative⁽³⁴⁾. L'année suivante, la création du Conseil de paix et de sécurité jette les bases d'une architecture africaine de paix et de sécurité (APSA). Dès ses débuts, l'Union africaine développe des liens puissants avec l'ONU : 70 % du travail du Conseil de sécurité concerne l'Afrique et 70 % des opérations de maintien de la paix y sont réalisées⁽³⁵⁾. Le déploiement au Mali depuis le 1^{er} juillet 2013 de la *Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (Minusma)*, dont la force militaire est appuyée par 56 pays, est éloquent. Il illustre aussi bien l'enjeu que représente le Sahel pour l'ONU, que l'échec des organisations africaines à se saisir de leur sécurité.

La création du G5 Sahel (Mauritanie, Mali, Burkina Faso, Niger et Tchad), le 16 février 2014, largement soutenue par la communauté internationale, et notamment par la France, constitue une autre tentative originale d'intégrer les forces régionales à la gestion de la sécurité sahélienne⁽³⁶⁾. Pensé sur un format plus réduit afin de ne plus

(27) La « stratégie de l'UE pour la sécurité et le développement au Sahel », adoptée en mars 2011, préfigure la théorisation de l'« approche intégrée » (2013), laquelle a inspiré la « stratégie globale » de l'UE adoptée en 2016, et reprise en mars 2020.

(28) En 2021, l'UE a alloué un montant total de 237,4 millions d'euros aux pays du Sahel. Voir COMMISSION EUROPÉENNE, « Crise alimentaire : l'UE alloue 15 millions d'euros d'aide humanitaire supplémentaire » (https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/IP_21_7048).

(29) « La politique de sécurité et de défense commune (PSDC) », *Toute l'Europe* (www.touteurope.eu/).

(30) LECAM Morgane, VINCENT Élise, « Mali : la force "Takuba" victime collatérale de la défiance de la junte envers la France », *Le Monde*, 26 janvier 2022 (www.lemonde.fr/).

(31) RÉPUBLIQUE DU TOGO, « Des solutions africaines aux problèmes africains », 26 octobre 2021 (<https://www.republicoftogo.com/toutes-les-rubriques/diplomatie/solutions-africaines-aux-problemes-africains>).

(32) Acte constitutif de l'Union Africaine (<https://au.int/fr/acte-constitutif>).

(33) La création du Conseil de paix et de sécurité (CPS) marque en ce sens une rupture, bien que l'article 4 du protocole instituant le CPS réaffirme comme principe de base la « non-ingérence », il s'aménage cependant le droit d'intervenir au sein d'un État-membre sur décision de la conférence dans certaines circonstances.

(34) COMMISSION DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, DE LA DÉFENSE ET DES FORCES ARMÉES, *op. cit.*

(35) *Ibidem*.

(36) Convention portant création du G5 Sahel, 19 décembre 2014 (<https://www.ohchr.org/>). Voir AMSILI Sophie, « Qu'est-ce que le G5 Sahel ? », *Les Échos*, 13 janvier 2020 (www.lesechos.fr/).

S'allier pour durer :
nouvel axiome de la stratégie française au Sahel

dépendre de structures insuffisamment inclusives comme la Cédéao – dont ni la Mauritanie ni le Tchad ne sont membres –, le G5 Sahel démontre l'échec de l'Algérie à se positionner comme un acteur incontournable dans la région. La proximité entre la Mauritanie, à l'origine de l'initiative, et le Maroc, rival régional de l'Algérie, et plus encore l'implication de la France dans le projet est un élément d'explication probant. Par ailleurs, l'Algérie a inscrit dans sa constitution ⁽³⁷⁾ l'interdiction pour son armée d'intervenir en dehors de ses frontières : ce frein constitutionnel l'empêche de jouer son rôle de parrain régional. La Force conjointe du G5 Sahel (FC-G5S), son volet militaire ⁽³⁸⁾, a été créée en 2017. Bien que perçue par la France comme un relais local à l'action de l'opération *Barkhane* ⁽³⁹⁾, elle traduit les difficultés rencontrées par le régionalisme sécuritaire africain. Conçue pour organiser le partage des aides, l'enceinte s'est rapidement transformée en une arène pour la captation des ressources ⁽⁴⁰⁾. De plus, les relations entre les États ont été très largement marquées par une méfiance accrue à l'égard d'une approche résolument transfrontalière de la gestion des enjeux de sécurité, comme en atteste la difficile mise en place du droit de poursuite dans une profondeur de 50 km au sein d'un territoire voisin, fruit de deux ans de discussions entre les partenaires. Enfin, sur les cinq États qui le composent, trois ont connu des coups d'États ⁽⁴¹⁾, rendant la structure largement inopérante. Le retrait du Mali du G5 Sahel le 15 mai 2022 ⁽⁴²⁾, sur fond de tensions avec les autres pays membres, a largement achevé de battre en brèche cet outil. Ce retrait renforce la pertinence de l'initiative d'Accra ⁽⁴³⁾, nouvelle venue dans le paysage stratégique. Lancé en 2017 pour mieux coordonner la lutte contre le terrorisme dans la sous-région, ce mécanisme qui rassemble le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Togo et le Bénin, est appelé à devenir un cadre de référence face à l'expansion de la menace djihadiste vers le Golfe de Guinée. Son originalité réside dans la volonté affichée par les États de ne pas percevoir de fonds de la part de puissances extra-continentales, ce qui risque cependant de limiter ses capacités ⁽⁴⁴⁾.

En fonction des périodes, on dénombre en moyenne plus d'une dizaine de stratégies partenariales différentes pour la sécurité et le développement au Sahel ⁽⁴⁵⁾. Le

⁽³⁷⁾ Constitution algérienne (www.iedja.org/).

⁽³⁸⁾ DESGRAIS Nicolas, « La Force conjointe du G5 Sahel ou l'émergence d'une architecture de défense collective propre au Sahel », *Les Champs de Mars*, 2018/1, n° 30, p. 211-230 (www.cairn.info/).

⁽³⁹⁾ BAROTTE Nicolas, « Sahel : l'avenir de *Barkhane* en suspens », *Le Figaro*, 4 juin 2021 (www.lefigaro.fr/).

⁽⁴⁰⁾ AYTOUN Aubry, *Le G5 sahel, le nouveau régionalisme sécuritaire en Afrique du Nord-Ouest*, L'Harmattan, 2015, 182 pages.

⁽⁴¹⁾ On peut citer le Mali en 2020, qui a ensuite connu, en 2021, un « coup d'État dans le coup d'État » ; le Burkina Faso le 23 janvier 2022 et enfin le Tchad, bien que la France ne considère pas cette succession dynastique comme un coup d'État. Voir sur le Tchad : SAMBE Ndiassé, « Succession politique de père en fils : quand la République devient héréditaire », *TV5 Monde*, 4 mai 2021 (<https://information.tv5monde.com/>).

⁽⁴²⁾ AFP, « Le Mali annonce son retrait de l'organisation régionale G5 Sahel », *Le Monde*, 16 mai 2022 (www.lemonde.fr/).

⁽⁴³⁾ Cette coopération repose sur trois axes : le partage d'informations et de renseignements, la formation du personnel de sécurité et de renseignement, et la conduite d'opérations militaires conjointes transfrontalières.

⁽⁴⁴⁾ KWARKYE Sampson, ELLA ABATAN Jeannine, MATONGBADA Michaël, « L'initiative d'Accra peut-elle prévenir le terrorisme dans les États côtiers d'Afrique de l'Ouest ? », Institut d'études de sécurité (ISS), 30 septembre 2019 (<https://issafrica.org/>).

⁽⁴⁵⁾ HELLY Damien, THÉROUX-BÉNONI Lori-Anne, GALEAZZI Greta, MAIGA Ibrahim et OUEDRADOGO Fatimata, « Stratégies Sahel : l'impératif de la coordination », *Institut d'études de sécurité*, mars 2015 (<https://issafrica.s3.amazonaws.com/site/uploads/PolBrief76Fr.pdf>).

S'allier pour durer :
nouvel axiome de la stratégie française au Sahel

nombre n'a rien de surprenant au regard de la multiplicité des défis auxquels font face les États sahéliens ; leur articulation n'en demeure pas moins difficile. À cet égard, la France dispose d'un rôle central dans la mise en synergie des différentes approches. Paris demeure en effet un partenaire incontournable, comme l'a démontré *Takuba*, où elle a joué le rôle de nation-cadre. Cette mise en synergie des acteurs s'illustre notamment dans le domaine du développement, par la création en juillet 2017 de l'Alliance Sahel ⁽⁴⁶⁾, une initiative européenne portée par la France et l'Allemagne. Sa création vise à améliorer l'efficacité de l'aide apportée dans la région : en 2020, l'Alliance a soutenu plus de 1 000 projets pour un montant de près de 22 milliards d'euros ⁽⁴⁷⁾. Le soutien occidental s'accompagne toutefois bien souvent d'une conditionnalité politique, une plus grande transparence démocratique, qui tend aujourd'hui à être remise en question par la multiplication des coups d'États dans la région. Toutefois, l'offre stratégique française et européenne paraît également de plus en plus concurrencée par l'irruption de nouveaux compétiteurs extra-continentaux dans la zone.

L'implication croissante de compétiteurs stratégiques risque d'affaiblir l'action de la France au Sahel

Les coopérations occidentales fondent leurs actions sur des objectifs généraux : « paix », « bonne gouvernance » ou encore « réduction des inégalités ». Or, les autres acteurs (Chine, Russie, Turquie et Arabie saoudite) arrivant en Afrique ne s'embarrassent pas de telles considérations. Reprenant à leur compte la rhétorique d'une relation gagnant-gagnant, ils se concentrent davantage sur les goulots d'étranglement dans les infrastructures. À cet égard, Pékin entend être un contrepoint au « consensus de Washington » ⁽⁴⁸⁾, en proposant un modèle de développement différent. Dans ce dispositif, le respect du principe de non-ingérence par Pékin représente un argument de choix pour des régimes peu soucieux d'ancrer leur gouvernance dans les modalités de la vie démocratique. La rivalité croissante avec la Chine suscite ainsi à Washington un regain d'intérêt pour la zone ⁽⁴⁹⁾. Toutefois, à l'heure actuelle, la présence de la Chine demeure marginale au Sahel, à l'inverse de la présence russe ⁽⁵⁰⁾.

Face aux pays occidentaux, la Russie met en avant une offre de « sécurisation des régimes » sans tenir compte de la nature autoritaire des gouvernements approchés ⁽⁵¹⁾. Certes, Moscou ne dispose pas, pour l'heure, de bases militaires dans la région. L'emploi de *proxies* demeure le *modus operandi* privilégié, à l'image de la société militaire privée (SMP) russe Wagner au Soudan, en République centrafricaine ⁽⁵²⁾ et

⁽⁴⁶⁾ MINISTÈRE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, « L'Alliance Sahel, pour agir au quotidien en faveur du Sahel » (www.diplomatie.gouv.fr/).

⁽⁴⁷⁾ *Ibidem*.

⁽⁴⁸⁾ UZUNIDIS Dimitri, « Les pays en développement face au Consensus de Washington », *Annuaire français de relations internationales (AFRI)*, vol. VI, 2005, p. 865-879.

⁽⁴⁹⁾ En plus de fournir un appui en matière de renseignement, de surveillance et de reconnaissance, les États-Unis contribuaient au ravitaillement en vol et au transport militaire dans le cadre de l'opération *Barkhane*.

⁽⁵⁰⁾ AUDINET Maxime, « Le Lion, l'Ours et les Hyènes : Acteurs, pratiques et récits de l'influence informationnelle russe en Afrique subsaharienne francophone », *Étude* n° 83, Institut de recherche stratégique de l'École militaire (Irsem), juillet 2021 (<https://www.irsem.fr/media/5-publications/etude-irsem-83-audinet-le-lion-ok.pdf>).

⁽⁵¹⁾ Comme en République centrafricaine et plus récemment au Mali avec la junte issue de deux coups d'États.

S'allier pour durer :
nouvel axiome de la stratégie française au Sahel

plus récemment au Mali ⁽⁵³⁾. Toutefois, la Russie a noué une vingtaine de partenariats militaires avec des pays africains entre 2017 et 2019, contre sept entre 2010 et 2017 ⁽⁵⁴⁾. Cette croissance continue est à corréliser avec la guerre dans le Donbass en 2014 entre l'Ukraine et les séparatistes pro-russes ; les partenariats permettent en effet à Moscou de renforcer son influence dans la communauté internationale. De fait, sur les trente-cinq pays s'étant abstenus le 2 mars 2022 à l'occasion de la résolution de l'ONU qui condamnait l'invasion de l'Ukraine par la Russie de Vladimir Poutine, près de la moitié étaient africains ⁽⁵⁵⁾.

Dans une région traversée depuis plusieurs décennies par la montée de l'islamisme, l'influence religieuse fait enfin l'objet d'une compétition accrue. Bien que la Turquie entende mettre en avant son héritage ottoman, c'est surtout l'Arabie saoudite qui se montre la plus active dans ce domaine ⁽⁵⁶⁾, avec un projet d'influence cohérent pour la région. Suivant l'axe Khartoum-N'Djamena, l'influence salafiste ⁽⁵⁷⁾ saoudienne traverse les provinces du nord du Nigéria, le Niger et le nord du Mali pour atteindre Dakar où se trouve son siège régional de la Ligue islamique mondiale (LIM). Cette stratégie permet de contourner les acteurs étatiques et institutionnels classiques, afin d'entrer directement en contact avec les populations. Sans remettre en cause la présence française sur le long terme, elle en complique cependant les modalités.

**

Le lien « sécurité-développement » déployé dans le cadre de l'approche « globale » de la France au Sahel suppose la mise en œuvre d'une stratégie partenariale destinée à inclure davantage les pays africains et européens dans la stabilité régionale. Cette politique pragmatique répond à une série de finalités convergentes : protéger sur la durée les intérêts de sécurité de la France, tout en participant au développement de la zone et en redynamisant la légitimité de son action aux yeux des populations. Malgré le réalisme de son ambition, une telle action n'en reste pas moins de plus en plus exposée aux stratégies d'influence d'acteurs extra-continentaux, qui n'hésitent pas à exploiter les imperfections des dispositifs de coopération existants pour avancer leur agenda de puissance, le plus souvent au détriment des populations locales. ♦

⁽⁵²⁾ ALEXANDRE Franck et COSSET Charlotte, « L'emprise des mercenaires russes Wagner en Centrafrique », *RFI*, 6 février 2022 (www.rfi.fr/).

⁽⁵³⁾ BENSIMON Cyril et VINCENT Élise, « Au Mali, les mercenaires de Wagner progressent au centre du pays », *Le Monde*, 6 janvier 2022.

⁽⁵⁴⁾ TCHOUBAR Poline, « La nouvelle stratégie russe en Afrique subsaharienne : nouveaux moyens et nouveaux acteurs », *Note n° 21/19*, Fondation pour la recherche stratégique (FRS), 11 octobre 2019 (www.frstrategie.org/).

⁽⁵⁵⁾ CHATELOT Christophe, « Guerre en Ukraine : l'abstention calculée de nombreux pays africains à l'ONU », *Le Monde*, 4 mars 2022.

⁽⁵⁶⁾ Avant de devenir le chef du Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans – GSIM (volet subsaharien d'*Al-Qaïda au Maghreb islamique – AQMI*), Iyad Ag-Ghali a été consul du Mali en Arabie saoudite, avec le soutien de l'Algérie. Sur la trajectoire du leader djihadiste, voir : BENSIMON Cyril, ZERROUKY Madjid, TILOUINE Joan, GUIBERT Nathalie et BOZONNET Charlotte, « Iyad Ag-Ghali, l'ennemi numéro un de la France au Mali », *Le Monde*, 27 juillet 2018.

⁽⁵⁷⁾ SOUNAYE Abdoulaye et LUCCHESI Christophe, « Révolution salafiste en Afrique de l'Ouest », *Politique africaine*, vol. 161-162, n° 1-2, 2021, p. 403-425.

